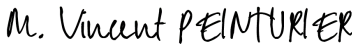


Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	140 958 939	131 314 495
VENTES DE MARCHANDISES	137 574 626	127 817 023
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	86 128	92 588
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 229 472	3 054 689
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>140 890 226</i>	<i>130 964 299</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	26 550	124 729
REPRISES SUR PROVISIONS		48 000
TRANSFERTS DE CHARGES	31 029	99 253
AUTRES PRODUITS	11 134	78 214
CHARGES D'EXPLOITATION	136 809 592	127 103 382
ACHAT DE MARCHANDISES	107 843 387	99 383 132
VARIATION DES STOCKS	-153 294	-215 251
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	308 447	292 877
VARIATION DES STOCKS	-19 384	-5 803
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 570 528	10 839 492
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 912 100	1 900 773
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 285 347	9 831 066
CHARGES SOCIALES	2 711 902	2 688 542
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 331 541	2 370 089
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		
AUTRES CHARGES	19 018	18 467
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 149 346	4 211 113
PRODUITS FINANCIERS	304 446	254 604
PARTICIPATIONS	29 647	25 954
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	199 188	122 926
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	75 612	105 724
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
CHARGES FINANCIERES	196 183	100 223
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	196 183	100 223
RESULTAT FINANCIER	108 263	154 381
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 257 609	4 365 494

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	221 179	968 749
SUR OPERATIONS DE GESTION	72 991	715 686
SUR OPERATION EN CAPITAL	148 188	236 023
REPRISES SUR PROVISIONS		17 039
CHARGES EXCEPTIONNELLES	132 817	106 328
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 108	8 901
SUR OPERATION EN CAPITAL	95 381	97 427
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	36 328	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	88 362	862 421
PARTICIPATIONS DES SALAIRES	788 493	931 577
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	766 645	964 437
TOTAL DES PRODUITS	141 484 564	132 537 848
TOTAL DES CHARGES	138 693 731	129 205 947
RESULTAT NET COMPTABLE	2 790 833	3 331 901
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	209 247	125 532
Charges financières concernant les entreprises liées	81 641	13 083

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

 DD653F03E1F64D3...



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



SAS RENOUEST
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2023

A l'Assemblée Générale de la société RENOUEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAS RENOUEST » relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 4 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT



David COCHERY
Associé

Bilan actif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	50 963 327	31 488 383	19 474 944	21 356 633
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	319 400	228 650	90 750	89 938
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	243 176	228 650	14 526	13 713
FONDS COMMERCIAL (1)	76 225		76 225	76 225
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 718 269	31 259 732	16 458 537	18 303 395
TERRAINS	2 992 094	306 720	2 685 373	2 712 015
CONSTRUCTIONS	32 560 702	22 783 803	9 776 900	10 979 987
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	11 230 178	7 604 020	3 626 158	4 287 281
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	923 296	565 190	358 106	269 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	12 000		12 000	54 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 925 658		2 925 658	2 963 300
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 202 876		2 202 876	2 201 673
PRÊTS	670 524		670 524	709 370
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	43 133		43 133	43 133
ACTIF CIRCULANT	27 441 793		27 441 793	25 747 358
STOCKS ET EN-COURS	8 807 471		8 807 471	8 634 793
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	94 531		94 531	75 147
MARCHANDISES	8 712 940		8 712 940	8 559 646
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	258 700		258 700	246 833
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 387 947		4 387 947	4 608 303
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	504 600		504 600	506 021
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 883 346		3 883 346	4 102 282
CREANCES DIVERSES (3)	7 770 052		7 770 052	5 736 651
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 363 245		3 363 245	5 301 897
DISPONIBILITES	2 545 996		2 545 996	912 534
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	308 382		308 382	306 347
TOTAL GENERAL	78 405 119	31 488 383	46 916 737	47 103 991
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			14 868	8 087
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		14 969 150	16 443 238
CAPITAL		825 000	825 000
RESERVES		11 316 988	12 286 338
RESERVE LEGALE		82 500	82 500
AUTRES RESERVES		11 234 488	12 203 838
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 790 833	3 331 901
PROVISIONS REGLEMENTEES		36 328	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		385 789	385 789
PROVISIONS POUR RISQUES		385 789	385 789
DETTES(1)		31 561 798	30 274 964
DETTES FINANCIERES		16 853 988	15 940 185
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		10 985 231	12 034 287
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		5 868 758	3 905 898
DETTES D'EXPLOITATION		14 509 142	14 123 498
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		9 593 460	9 319 493
DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 236 163	4 295 979
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		679 520	508 026
DETTES DIVERSES		198 667	211 281
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		32 780	84 206
AUTRES DETTES DIVERSES		165 887	127 075
TOTAL GENERAL		46 916 737	47 103 991
(1) Dont à plus d'un an		9 492 031	10 216 961
Dont à moins d'un an		22 069 767	20 058 003
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		118 938	689 407

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	140 958 939	131 314 495
VENTES DE MARCHANDISES	137 574 626	127 817 023
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	86 128	92 588
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	3 229 472	3 054 689
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>140 890 226</i>	<i>130 964 299</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	26 550	124 729
REPRISES SUR PROVISIONS		48 000
TRANSFERTS DE CHARGES	31 029	99 253
AUTRES PRODUITS	11 134	78 214
CHARGES D'EXPLOITATION	136 809 592	127 103 382
ACHAT DE MARCHANDISES	107 843 387	99 383 132
VARIATION DES STOCKS	-153 294	-215 251
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	308 447	292 877
VARIATION DES STOCKS	-19 384	-5 803
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 570 528	10 839 492
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 912 100	1 900 773
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 285 347	9 831 066
CHARGES SOCIALES	2 711 902	2 688 542
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 331 541	2 370 089
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		
AUTRES CHARGES	19 018	18 467
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 149 346	4 211 113
PRODUITS FINANCIERS	304 446	254 604
PARTICIPATIONS	29 647	25 954
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	199 188	122 926
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	75 612	105 724
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
CHARGES FINANCIERES	196 183	100 223
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	196 183	100 223
RESULTAT FINANCIER	108 263	154 381
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 257 609	4 365 494

Compte de résultat	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois	Exercice 01/02/21 - 31/01/22 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	221 179	968 749
SUR OPERATIONS DE GESTION	72 991	715 686
SUR OPERATION EN CAPITAL	148 188	236 023
REPRISES SUR PROVISIONS		17 039
CHARGES EXCEPTIONNELLES	132 817	106 328
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 108	8 901
SUR OPERATION EN CAPITAL	95 381	97 427
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	36 328	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	88 362	862 421
PARTICIPATIONS DES SALAIRES	788 493	931 577
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	766 645	964 437
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>141 484 564</i>	<i>132 537 848</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>138 693 731</i>	<i>129 205 947</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	2 790 833	3 331 901
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	209 247	125 532
Charges financières concernant les entreprises liées	81 641	13 083

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	825 000			825 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	12 286 338	3 331 901	4 301 250	11 316 988
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	3 331 901		3 331 901	
Résultat de l'exercice N		2 790 833		2 790 833
Provisions réglementées		36 328		36 328
	16 443 238	6 159 062	7 633 151	14 969 150

Fonds de commercial

*Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990	76 225
		76 225

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	309 477	9 924		319 400
Immobilisations corporelles	47 271 742	572 952	126 425	47 718 269
Immobilisations financières - titres	2 210 797	1 203		2 212 000
Immobilisations financières - créances	752 503	19 203	58 049	713 657
	50 544 519	603 282	184 474	50 963 327

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	219 539	9 111		228 650
Immobilisations corporelles	28 968 347	2 322 430	31 044	31 259 732
	29 187 886	2 331 541	31 044	31 488 383

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	2 170 291
	- Dégressive	161 250
	- Exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées		36 328		36 328
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	385 789			385 789
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	385 789	36 328		422 117

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	
	- Financier	
	- Exceptionnel	36 328

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litige fiscal	99 789
	385 789

() Litige Galec :** La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 286 k€.

Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	713 657	14 868	698 789
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 646 646	4 646 646	
Créances diverses	7 770 052	7 770 052	
Charges constatées d'avance	308 382	308 382	
	13 438 738	12 739 949	698 789

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	144 412	144 412		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	10 840 818	2 505 699	6 983 809	1 351 310
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	5 868 995	5 251 578	561 745	55 673
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	14 508 904	13 969 410		539 495
Dettes diverses	198 667	198 667		
Produits constatés d'avance				
	31 561 798	22 069 767	7 545 554	1 946 477

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

25 474

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

2 000 000

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

2 496 486

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

1 203

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	95 363 211	90 252 962
Drive	22 117 452	22 007 397
Station-service	23 409 564	18 703 940
	140 890 226	130 964 299

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	22
Agents de maîtrise	28
Employés	359
	409

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Cession des immobilisations corporelles	95 380	90 335
Pénalités diverses et amendes	936	-
Remboursement RGC suite contrôle URSSAF	-	72 991
Provision pour hausse des prix	36 328	-
Prime certificat d'économie d'énergie	-	57 852
Autres charges exceptionnelles	172	-
	132 817	221 179

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	539 495
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	248 998
	788 493

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	950 960
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-184 315
	766 645

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	333 861
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	347 174

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 9 412 296 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 973 575	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	518 687	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 28.00 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 781 000 €

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

Entreprises liées

	S.C.I. DE L'OUEST	S.A.S. CLEUNAY BOUTIQUES	S.C.I. INTRA ROCADE
Participations	-	-	1 494
Titres immobilisés divers	66 969	800	-
Créances diverses	909 134	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	2 204 100	-
Production vendue de services	-	5 750	-
Autres achats et charges externes	386 946	426 132	53 740
Produits de participation	-	78 000	29 647
Intérêts et produits assimilés divers	19 700	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	31 000	-

Entreprises liées

	S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES	S.A.S. VISA
Participations	7 630	-
Titres immobilisés divers	-	-
Créances diverses	-	5 490 524
Emprunts et dettes financières divers	2 950 859	-
Production vendue de services	18 525	-
Autres achats et charges externes	-	-
Produits de participation	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	-	81 900
Intérêts et charges assimilés	50 400	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. INTRA ROCADE 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 391 924 040	S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 942
Capital	1 524	7 630
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-	1 136 766
Quote-part du capital détenu	98.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	45 258	2 397 088
Résultat du dernier exercice clos	32 765	139 656
Dividendes encaissés	29 647	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35 000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

S.A.S. RENOUEST

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. RENOUEST

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 10 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 ans
- Constructions : 10 à 20 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Agencements divers : 8 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 7 500 actions de 110 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	825 000			825 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	12 286 338	3 331 901	4 301 250	11 316 988
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	3 331 901		3 331 901	
Résultat de l'exercice N		2 790 833		2 790 833
Provisions réglementées		36 328		36 328
	16 443 238	6 159 062	7 633 151	14 969 150

Fonds de commercial

*Fonds commercial SORAL	Acquisition en 1989 / 1990			76 225
				76 225

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	309 477	9 924		319 400
Immobilisations corporelles	47 271 742	572 952	126 425	47 718 269
Immobilisations financières - titres	2 210 797	1 203		2 212 000
Immobilisations financières - créances	752 503	19 203	58 049	713 657
	50 544 519	603 282	184 474	50 963 327

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	219 539	9 111		228 650
Immobilisations corporelles	28 968 347	2 322 430	31 044	31 259 732
	29 187 886	2 331 541	31 044	31 488 383

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	2 170 291
	- Dégressive	161 250
	- Exceptionnelle	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées		36 328		36 328
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	385 789			385 789
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	385 789	36 328		422 117

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	
	- Financier	
	- Exceptionnel	36 328

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	-
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- Litige commercial (**)	286 000
- Litige fiscal	99 789
	385 789

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023*

() Litige Galec :** La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 286 k€.

Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	713 657	14 868	698 789
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	4 646 646	4 646 646	
Créances diverses	7 770 052	7 770 052	
Charges constatées d'avance	308 382	308 382	
	13 438 738	12 739 949	698 789

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	144 412	144 412		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	10 840 818	2 505 699	6 983 809	1 351 310
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	5 868 995	5 251 578	561 745	55 673
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	14 508 904	13 969 410		539 495
Dettes diverses	198 667	198 667		
Produits constatés d'avance				
	31 561 798	22 069 767	7 545 554	1 946 477

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 25 474

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 000 000

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 496 486

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 203

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Valeurs mobilières de placement**

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	95 363 211	90 252 962
Drive	22 117 452	22 007 397
Station-service	23 409 564	18 703 940
	140 890 226	130 964 299

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	22
Agents de maîtrise	28
Employés	359
	409

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Résultat exceptionnel**

	CHARGES	PRODUITS
Cession des immobilisations corporelles	95 380	90 335
Pénalités diverses et amendes	936	-
Remboursement RGC suite contrôle URSSAF	-	72 991
Provision pour hausse des prix	36 328	-
Prime certificat d'économie d'énergie	-	57 852
Autres charges exceptionnelles	172	-
	132 817	221 179

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	539 495
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	248 998
	788 493

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VISA.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	950 960
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-184 315
	766 645

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	333 861
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	347 174

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles**

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat irrévocable d'hypothéquer à première demande des biens et droits immobiliers, privilège de prêteur de deniers) à hauteur de 9 412 296 euros.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 973 575	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	518 687	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.00 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.45 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu 28.00 % ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2022 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 781 000 €

S.A.S. RENOUEST*Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023***Entreprises liées**

	S.C.I. DE L'OUEST	S.A.S. CLEUNAY BOUTIQUES	S.C.I. INTRA ROCADE
Participations	-	-	1 494
Titres immobilisés divers	66 969	800	-
Créances diverses	909 134	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	2 204 100	-
Production vendue de services	-	5 750	-
Autres achats et charges externes	386 946	426 132	53 740
Produits de participation	-	78 000	29 647
Intérêts et produits assimilés divers	19 700	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	31 000	-

Entreprises liées

	S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES	S.A.S. VISA
Participations	7 630	-
Titres immobilisés divers	-	-
Créances diverses	-	5 490 524
Emprunts et dettes financières divers	2 950 859	-
Production vendue de services	18 525	-
Autres achats et charges externes	-	-
Produits de participation	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	-	81 900
Intérêts et charges assimilés	50 400	-

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. INTRA ROCADE 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 391 924 040	S.A.R.L. RENOUEST VOYAGES 35 000 Rennes R.C.S. Rennes 428 564 942
Capital	1 524	7 630
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-	1 136 766
Quote-part du capital détenu	98.0%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	1 494	7 630
Valeur nette des titres détenus	1 494	7 630
Prêts et avances consentis	-	-
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	45 258	2 397 088
Résultat du dernier exercice clos	32 765	139 656
Dividendes encaissés	29 647	-

S.A.S. RENOUEST

Exercice du 1^{er} février 2022 au 31 janvier 2023

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VISA

Rue Jules Vallès

35 000 RENNES

R.C.S. : Rennes 820 272 326

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

M. Vincent PEINTURIER

DD653F03E1F64D3...

Bilan actif	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	50 963 327	31 488 383	19 474 944	21 356 633
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	319 400	228 650	90 750	89 938
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	243 176	228 650	14 526	13 713
FONDS COMMERCIAL (1)	76 225		76 225	76 225
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47 718 269	31 259 732	16 458 537	18 303 395
TERRAINS	2 992 094	306 720	2 685 373	2 712 015
CONSTRUCTIONS	32 560 702	22 783 803	9 776 900	10 979 987
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	11 230 178	7 604 020	3 626 158	4 287 281
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	923 296	565 190	358 106	269 612
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	12 000		12 000	54 500
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 925 658		2 925 658	2 963 300
PARTICIPATIONS	9 124		9 124	9 124
TITRES IMMOBILISES DIVERS	2 202 876		2 202 876	2 201 673
PRÊTS	670 524		670 524	709 370
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	43 133		43 133	43 133
ACTIF CIRCULANT	27 441 793		27 441 793	25 747 358
STOCKS ET EN-COURS	8 807 471		8 807 471	8 634 793
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	94 531		94 531	75 147
MARCHANDISES	8 712 940		8 712 940	8 559 646
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	258 700		258 700	246 833
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 387 947		4 387 947	4 608 303
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	504 600		504 600	506 021
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 883 346		3 883 346	4 102 282
CREANCES DIVERSES (3)	7 770 052		7 770 052	5 736 651
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 363 245		3 363 245	5 301 897
DISPONIBILITES	2 545 996		2 545 996	912 534
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	308 382		308 382	306 347
TOTAL GENERAL	78 405 119	31 488 383	46 916 737	47 103 991
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			14 868	8 087
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/22 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		14 969 150	16 443 238
CAPITAL		825 000	825 000
RESERVES		11 316 988	12 286 338
RESERVE LEGALE		82 500	82 500
AUTRES RESERVES		11 234 488	12 203 838
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 790 833	3 331 901
PROVISIONS REGLEMENTEES		36 328	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		385 789	385 789
PROVISIONS POUR RISQUES		385 789	385 789
DETTE(1)		31 561 798	30 274 964
DETTE FINANCIERE		16 853 988	15 940 185
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		10 985 231	12 034 287
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		5 868 758	3 905 898
DETTE D'EXPLOITATION		14 509 142	14 123 498
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		9 593 460	9 319 493
DETTE FISCALES ET SOCIALES		4 236 163	4 295 979
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		679 520	508 026
DETTE DIVERSE		198 667	211 281
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		32 780	84 206
AUTRES DETTES DIVERSES		165 887	127 075
TOTAL GENERAL		46 916 737	47 103 991
(1) Dont à plus d'un an		9 492 031	10 216 961
Dont à moins d'un an		22 069 767	20 058 003
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		118 938	689 407

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
M. Vincent PEINTURIER
DD653F03E1F64D3...



RENOUEST
Société par actions simplifiée au capital de 825 000 euros
Siège social : Rue Jules Vallès
35000 RENNES
305 008 476 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUILLET 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2023 s'élevant à 2 790 833,46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 790 833,46 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » 609 291,54 euros
Lequel compte se trouve ainsi ramené à 10 625 196,74 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 3 400 125,00 euros

A titre de dividendes 3 400 125,00 euros
Soit 453,35 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 906,70 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 3 399 218,30 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2020	1 901 250 €	7 500	507,00 €	1 900 743,00 €
31/01/2021	3 800 025 €	7 500	1 013,34 €	3 799 011,66 €
31/01/2022	4 301 250 €	7 500	1 147,00 €	4 300 103,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juillet 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Vincent PEINTURIER

DocuSigned by:

DD653F03E1F64D3...